GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE GUERET

# TARIFS DES FORMALITÉS EN MATIÈRE DE SÛRETÉS MOBILIÈRES

## Inscription de privilèges et nantissements

## (mars 2026)

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 16,91 €
Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 19,5 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 74,86 €
Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 77,45 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 112,28 €
Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 114,88 €

Nantissement de parts sociales (judiciaires): dépôt d'acte en annexe du registre du commere et des sociétés: 7,26 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ : 8,46 €
Pour une créance supérieure à 20800€ : 37,45 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Pour une 1ère inscription : 1,82 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 8,46 €
Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 11,05 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 19,36 €
Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 20,71 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 54,34 €
Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 56,93 €

- Mesure d'inaliénabilité temporaire de fonds de commerce

Sans frais postaux : 18,12 €
Avec frais postaux : 20,71 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 16,91 €
Avec frais postaux : 19,5 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,26 €
Avec frais postaux : 9,85 €

## Renouvellement/ subrogation/ antériorité

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciaire -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks
- Nantissements de parts sociales (conventionnel)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) :

| Emoluments du Greffe (HT) | Débours / Frais postaux | TVA | INPI | BODACC | Tarif (TTC) |
|---|---|---|---|---|---|
| 8,08 € | 0 € | 1,62 € | 0 € | 0 € | 9,7 € |

Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 12,29 €
Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 22,98 €
Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 25,57 €

- Inscription de gage sans dépossession

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 6,07 €
Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 8,66 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 10,92 €
Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 13,51 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 29,02 €
Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 31,61 €

## Radiation d'inscription de privilèges et nantissements

- Privilèges de vendeur
- Nantissements de fonds de commerce (- conventionnel -judiciare -)
- Nantissements de fonds agricole ou d'un fonds artisanal
- Nantissements de l'outillage et du matériel d'équipement
- Inscription de gage des stocks y compris radiation totale
- Nantissements de parts sociales ( judiciaire)

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 20,56 €
Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 23.15 €

Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (sans frais postaux) : 78,5 €
Pour une créance comprise entre 20800€ et 41600€ (avec frais postaux) : 81.09 €

Pour une créance supérieure à 41600€ (sans frais postaux) : 115,93 €
Pour une créance supérieure à 41600€ (avec frais postaux) : 118.52 €

- Gages des meubles corporels

Pour une créance inférieure à 7800€ (sans frais postaux) : 9,71 €
Pour une créance inférieure à 7800€ (avec frais postaux) : 12.3 €

Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (sans frais postaux) : 19,36 €
Pour une créance comprise entre 7800€ et 20800€ (avec frais postaux) : 21.95 €

Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 55,57 €
Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 58.16 €

- Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Pour une créance inférieure à 20800€ (sans frais postaux) : 8,46 €
Pour une créance inférieure à 20800€ (avec frais postaux) : 11,05 €
Pour une créance supérieure à 20800€ (sans frais postaux) : 37,45 €
Pour une créance supérieure à 20800€ (avec frais postaux) : 40,04 €

- Privilèges du Trésor en matière fiscale

Sans frais postaux : 1,82 €
Avec frais postaux : 4,42 €

- Crédit bail en matière mobilière
- Contrat de location

Sans frais postaux : 16,91 €
Avec frais postaux : 19,5 €

- Contrat de vente avec clause de réserve de propriété

Sans frais postaux : 7,26 €
Avec frais postaux : 9,85 €

Mention en marge : 7,48 €